



La date limite d'inscription correspond à la date de fin de réception des dossiers dans les
Espaces CASI. Pensez à vérifier jour et heure d'ouverture avant tout dépôt de dossier

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DEMANDEUR

NOM
PRENOM
N° CP



Cheminot actif /retraité ou salarié CASI :
Compte CASI DIJON en ligne validé, plus de
bulletin de paie ou de pension à fournir

Cochez ici :

Document à joindre obligatoirement :

- si vous êtes bénéficiaire de l'aide au temps libre CAF de l'année en cours, fournir la photocopie complète et recto verso de l'attestation.

ADRESSE
CODE POSTAL VILLE
EMAIL @
TELEPHONE / / / /

Documents à joindre si vous n'avez pas de Compte CASI validé :

- Dernier bulletin de paie ou de pension.
- Cartes de circulation pour les ayants-droit.
- Dernier avis d'imposition.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

NOM PRENOM SEXE : Fille Garçon

DATE DE NAISSANCE : / / Âge de l'enfant au 1er jour du séjour

L'enfant a-t-il un PAI : OUI NON

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SEJOUR

CHOIX N°1

NOM DU MINI SÉJOUR :
LIEU DU MINI SEJOUR :
DATE DU MINI SEJOUR :

CHOIX N°2

NOM DU MINI SÉJOUR :
LIEU DU MINI SEJOUR :
DATE DU MINI SEJOUR :

POINTS D'ACCUEIL :
Départ Retour

POINTS D'ACCUEIL :
Départ Retour

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PAIEMENT

Simplification du paiement :

Règlement à effectuer dans les 15 jours uniquement après validation de la demande par le service AS du CASI DIJON.

Assurance

Responsabilité civile et dommages corporels
Assurance souscrite par nos organismes partenaires PEP, UFCV et Action Séjours.
Rappel : Attention nous rappelons que les pertes, dégradations et vols d'objets (type appareils électroniques, téléphones...) bijoux, espèces ne sont pas garantis par l'assurance des mini-séjours.

Dans le cadre du RGPD (Règlement Générale de la Protection des Données), j'autorise le CASI DIJON à conserver, utiliser mes données personnelles mentionnées dans ce document pour le traitement du dossier.

Autorité parentale

Conformément aux articles 371-1 suivants du Code civil, les parents exercent en commun l'autorité parentale, sauf décision contraire du juge. Toute demande d'inscription du mineur peut être faite par l'un des parents lorsqu'elle concerne un acte usuel de la vie courante. L'accord de l'autre parent est alors présumé. Cette présomption d'accord pour les actes usuels ne s'applique plus dès que l'autre parent informe le CASI DIJON ou un de nos prestataires de son désaccord. Dans ce cas, l'inscription du mineur ne sera pas prise en compte. L'accord des deux parents est impératif pour les actes non usuels (séjour à l'étranger, pratique d'un sport dangereux...).

Convoyage

En inscrivant vos enfants dans un de nos mini-séjour, vous vous engagez à respecter les points d'accueil aller et retour inscrit dans le catalogue, ainsi que les moyens de transport utilisés.

SIGNATURE PARENT 1

SIGNATURE PARENT 2

Espace réservé CASI
Le dossier est complet
Tampon de l'espace CASI

Informations relatives à l'utilisation de vos données personnelles:

Les données personnelles requises dans ce formulaire font l'objet d'un traitement, notamment informatisé, par le CASI DIJON (2 rue Jean Baptiste Peincedé CS 10622- 21006 DIJON CEDEX), responsable de traitement, afin de gérer votre inscription aux activités concernées ainsi que celle des membres de votre famille (conjoint(e), enfant(s)), déterminer le montant de votre participation et gérer les paiements.

Le CASI DIJON peut traiter vos données sur la base de plusieurs fondements : votre consentement, donné pour le traitement des données relatives à la santé éventuellement contenues dans le formulaire, ses obligations légales, notamment liées à l'exécution de ses missions déléguées ainsi que ses obligations comptables et fiscales, son intérêt légitime résidant dans l'organisation des activités sociales et culturelles.

Les données sont conservées en France, pour une durée de 5 ans à compter de votre inscription. Les données intégrées à des justificatifs comptables sont conservées 10 ans.

Elles sont destinées au personnel habilité du CASI DIJON, et à ses prestataires techniques intervenant dans les finalités décrites ci-dessus. Les données pertinentes sont transmises au partenaire en charge de l'activité à laquelle vous vous inscrivez.

Vous ne devez pas nous transmettre de données relatives à la santé (allergie, taille, poids, pointure) lorsque l'inscription à l'activité ne le nécessite pas.

Vous bénéficiez, dans les conditions prévues par la réglementation, d'un droit d'accès, et le cas échéant, de rectification ou d'effacement de vos données à caractère personnel, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit d'opposition au traitement, du droit à la portabilité des données et du droit de retirer votre consentement sans porter atteinte à la licéité des traitements réalisés avant ce retrait. Ces droits peuvent être exercés en s'adressant à :

- Madame Caroline Mantrand, Directrice du CASI DIJON, à l'adresse suivante : 2 rue Jean Baptiste Peincedé CS 10622- 21006 DIJON CEDEX, ou

- LEGI DPO, 21 avenue Albert Camus, 21000 DIJON, dpcasidijon@legidpo.com qui exerce la mission de Délégué à la Protection des Données pour le CASI DIJON.

Vous avez également le droit de déposer une réclamation auprès de l'organisme de contrôle compétent (l'organisme compétent en France est la CNIL).

Enfin, le CASI DIJON doit vous informer que vous disposez du droit de définir des directives concernant le sort de vos données après le décès.

Conditions générales de vente

Suite à des annulations de dernières minutes nous avons été contraints d'adopter les dispositions ci-après :

- **60 à 21 jours avant le départ : retenue de 25% du prix du séjour.**
- **de 20 à 8 jours avant le départ : retenue de 50% du prix du séjour.**
- **de 7 à 2 jours avant le départ : retenue de 90% du prix du séjour.**
- **moins de 48h avant le départ : retenue de 100% du prix du séjour.**

Seule la présentation de justificatif empêchant impérativement le voyage et le séjour (bulletin d'hospitalisation ou contre indication médicale), ou décès d'un ascendant ou descendant au 1er degré, ou la destruction accidentelle des locaux privés occupés par le participant propriétaire ou locataire, survenue après la souscription du contrat et nécessitant impérativement sa présence sur les lieux du sinistre le jour du départ, permettra au CASI DIJON d'apprécier une éventuelle réduction des sommes dues.



RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES TUTEURS LÉGAUX

Cette partie doit être complétée entièrement afin de prendre en compte la demande du MINI SÉJOUR par les deux responsables légaux de l'enfant. **Adresse mail obligatoire**

PARENT N°1

NOM
 PRÉNOM
 ADRESSE
 CODE POSTAL VILLE
 EMAIL @
 TEL / / / /

PARENT N°2

NOM
 PRÉNOM
 ADRESSE
 CODE POSTAL VILLE
 EMAIL @
 TEL / / / /

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

NOM PRÉNOM SEXE : Fille Garçon
 DATE DE NAISSANCE : / / Âge de l'enfant au 1er jour du séjour
 L'enfant a-t-il un PAI : OUI NON

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CONVOI

CHOIX N°1

POINTS D'ACCUEIL :
 Départ Retour

CHOIX N°2

POINTS D'ACCUEIL :
 Départ Retour

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

NIVEAU DE L'ACTIVITÉ :
 EQUITATION Débutant Intermédiaire Confirmé
 ANGLAIS Débutant Intermédiaire Confirmé

RECOMMANDATION(S) des RESPONSABLES LÉGAUX (port de lunettes, régime alimentaire...):

J'autorise la direction du séjour à prendre le cas échéant toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de mon enfant.

- Je m'engage à payer l'intégralité des frais liés à l'accueil de mon enfant à réception du relevé de frais, ainsi que tous frais médicaux avancés par les organisateurs du mini séjour.
- Je m'engage à signaler tout changement de situation concernant les informations communiquées dans ce dossier, d'une part, et dans la fiche sanitaire, d'autre part.
- Je m'engage à respecter les articles de l'article 371-2 du Code Civil.

J'autorise l'organisateur du séjour à photographier ou filmer le participant, à publier, diffuser et exposer les productions, dans la limite où elles ne portent pas atteinte à la dignité, à la vie privée ou à la réputation du participant.

SIGNATURE PARENT 1

SIGNATURE PARENT 2